



NUCLEAIRE

Dans une interview accordée au *Figaro* le 22 novembre, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Pierre-Franck Chevet, se dit très préoccupé par la situation du nucléaire en France. Cette situation est due notamment aux difficultés économiques d'EDF et d'Areva ainsi qu'au défaut découvert dans la cuve du futur réacteur EPR de Flamanville. Cet incident a d'ailleurs conduit l'ASN à mener une campagne de contrôle sur une dizaine de réacteurs en France.

Les redémarrages des réacteurs Civaux 2 et Dampierre 3, arrêtés dans le cadre d'opérations de maintenance auxquelles ont été ajoutés les contrôles demandés par l'ASN sur la teneur en carbone des fonds de générateurs de vapeur, ont été reportés au 31 décembre 2016 au lieu du 30 novembre comme l'escomptait EDF.

La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad) a lancé cette semaine un appel aux dons en raison de difficultés financières après l'arrêt de subventions, dont celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Selon la Criirad, il manquera 100 000 euros sur l'exercice 2016 (AFP).

INTERNATIONAL

En Chine, l'effondrement d'une plateforme de chantier dans la centrale au charbon de Fengcheng ce jeudi, a fait au moins 40 morts. D'après l'agence de presse officielle *Chine nouvelle*, le bilan devrait augmenter car « un nombre inconnu de personnes sont toujours bloquées » sous les décombres (AFP).

Le 21 novembre, l'Autorité de régulation du nucléaire japonaise (NRA), se basant sur des documents émanant des fabricants, a estimé que les risques liés à l'acier dans les réacteurs français n'existaient pas au Japon (AFP).

La semaine dernière, la Commission européenne a classé sans suite la procédure d'infraction qu'elle avait engagée contre la Hongrie, concernant l'attribution d'un contrat pour la construction et la rénovation de réacteur sur le site de la centrale hongroise de Pals au groupe d'Etat russe Rosatom (AFP).

ELECTRICITE

Le dispositif dérogatoire de versement que le gouvernement souhaite instaurer pour développer l'effacement diffus ne satisfait pas l'Autorité de concurrence. Elle se dit « réservée quant à la pertinence de mettre en place un subventionnement des opérateurs d'effacement de consommation d'électricité ». Les modalités de mise en place d'un tel subventionnement risquent d' « alourdir, au-delà de ce qui est nécessaire, la facture des consommateurs français d'électricité » (Energypresse).

ENERGIES RENOUVELABLES

Le 22 décembre, EDF EN a annoncé que les trois parcs éoliens qu'il développe au large des côtes françaises ne pourront être mis en service avant 2021 suite aux recours déposés par des anti-éoliens et des écologistes (AFP).

Le gouvernement sénégalais a annoncé la mise en service, début novembre, d'une centrale photovoltaïque de 22 MW à Malicounda, dans l'ouest du pays. Cette centrale, connectée au réseau électrique de la Senelec, produira 36 GWh par an, soit la consommation d'environ 9 000 ménages (Energypresse).